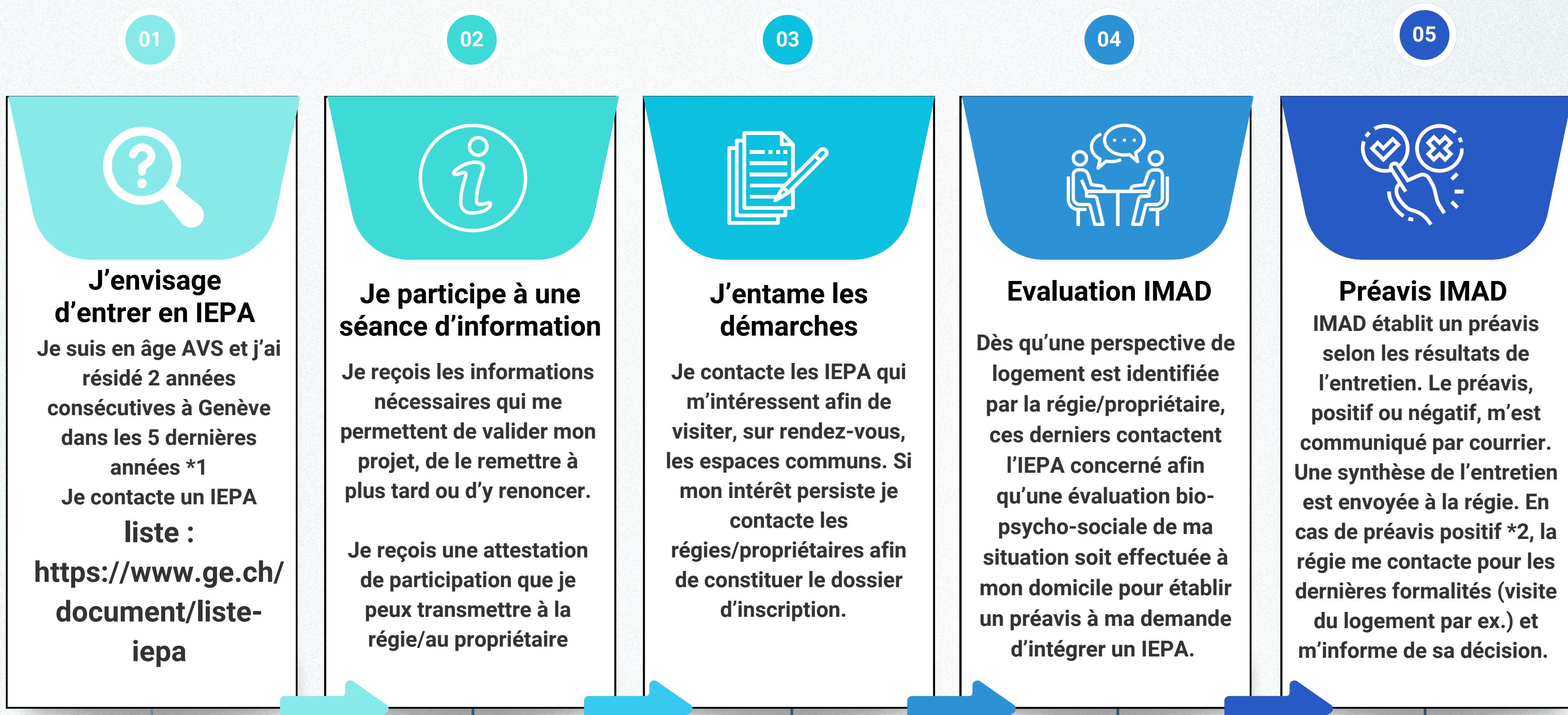


LES ETAPES POUR ENTRER EN IEPA POUR LES DEMANDEURS



*1 si ces critères ne sont pas remplis, une demande de dérogation doit être effectuée auprès de l'Office cantonal de la santé à la fin du processus si le préavis IMAD est positif

*2 En cas de préavis négatif, je peux redéposer un dossier au plus tôt dans un an